

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Conseil départemental de l' Indre Direction des Routes, des Territoires, du Patrimoine et de l' Education

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 22360001600016

Ville : Chateauroux cedex

Code Postal : 36020

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Identifiant interne de la consultation : PA-2024-082-083

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service des marchés

Adresse mail du contact : Drtpe-smgp@indre.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : Formulaires de candidature

Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : Formulaires de candidature

Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : Formulaires de candidature

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 17 juin 2024 à 17 h 00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Département de l'Indre

Critères d'attribution : - prix : 70%

- valeur technique : 20%
- délai de livraison : 5%
- performance en matière de protection de l'environnement : 5%

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Fourniture de produits d'entretien, d'articles de droguerie, d'essuyage et d'art de la table pour les services du Département de l'Indre 2 lots

Code CPV principal

Descripteur principal : 39800000

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : Fourniture de produits d'entretien, d'articles de droguerie, d'essuyage et d'art de la table pour les services du Département de l'Indre 2 lots

Lieu principal d'exécution du marché : INDRE

Durée du marché (en mois) : 48

Valeur estimée (H.T.) : 200000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 : Lots

Description du lot : LOT N°1 : PRODUITS D'ENTRETIEN, BROSSERIE, SAVONNERIE ET PRODUITS DIVERS : Accord-cadre à bons de commande sans minimum avec un maximum de 30 000 euros HT annuel La durée de l'accord-cadre est fixée à 1 an à compter de sa notification et pourra être reconduit 3 fois

Le délai de livraison est laissé à l'initiative du candidat sans toutefois être supérieur à 10 jours pour Les produits stockés et 20 jours pour les produits non stockés, à compter de la notification du bon de commande. Pour des besoins non prévus au bordereau des prix mais faisant partie de la même famille homogène de produits, une remise est demandée sur des prix du catalogue.

Échantillons à fournir obligatoirement : - détartrant inox : 1 bouteille 750 ml (réf. prix no11 du BP), - nettoyant entretien inox : 1 bouteille 750 ml (réf. prix no30 du BP), - sacs à déchets 130 l : 10 sacs minimum (réf. prix no133 du BP), - savon microbille : 1 flacon 500 ml minimum (réf. prix no96 du BP), - lingettes d'atelier : 1 paquet minimum (réf. prix no124 du BP)

Code CPV principal : 39800000

Estimation de la valeur hors taxes du lot : 120000 euros

Lieu d'exécution du lot : INDRE

Description du lot : LOT 2 : PRODUITS D'ESSUYAGE ET D'ART DE LA TABLE

Accord-cadre à bons de commande sans minimum avec un maximum de 20 000 euros HT annuel. La durée de l'accord-cadre est fixée à 1 an à compter de sa notification et pourra être reconduit 3 fois. Le délai de livraison est laissé à l'initiative du candidat sans toutefois être supérieur à 10 jours pour les produits stockés et 20 jours pour les produits non stockés, à compter de la notification du bon de commande. Pour des besoins non prévus au bordereau des prix mais faisant partie de la même famille homogène de produits, une remise est demandée sur des prix du catalogue

Echantillons à fournir obligatoirement : - Bobine d'essuyage chamois : 30 feuillets minimum (réf. prix no1 du BP), -

Bobine d'essuyage ouate blanche : 30 feuillets minimum (réf. prix no4 du BP), - Bobine essuyage technique : 30 feuillets minimum (réf. prix no7 du BP), - Gobelets boissons froides et chaudes : 10 gobelets (réf. prix no29 du BP).

Code CPV principal : 39800000

Estimation de la valeur hors taxes du lot : 80000 euros

Lieu d'exécution du lot : INDRE

Section 6 : Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Chaque candidat devra produire les pièces suivantes :

- Lettre de candidature à signer
- Déclaration du candidat DC2
- Liste des moyens en personnel et techniques, références de prestations similaires de moins de 3 ans.
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire

Financement sur les crédits inscrits aux budgets départementaux.

Paielement par virement administratif dans un délai maximum de 30 jours après réception de la facture par la collectivité ou son représentant.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Limoges, 2 cours Bugeaud CS 40410 87011 Limoges cédex

Tél : +33 555339155 télécopieur : +33 555339160

adresse mail : greffe.ta-limoges@juradm.fr

SIRET : 17870005000010

Introduction des recours

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Référé pré-contractuel avant la signature du marché (article L551-1 du code de justice administrative français)

Référé contractuel jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution (R 551-7 du Code de Justice Administrative)

Référé suspension dans les deux mois à compter de leur publication contre les actes détachables du contrat (article L. 521-1 du Code de justice administrative).

Recours pour excès de pouvoir dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision administrative concernée (article R.421-1 du Code de justice administrative).

Recours de plein contentieux dans les deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ; dès la signature du contrat, le concurrent évincé n'est plus recevable à déposer un recours pour excès de pouvoir

Recours indemnitaire après demande préalable au pouvoir adjudicateur, dans le délai de déchéance quadriennale.

Date d'envoi du présent avis : 21/05/2024

Mots clés: Produits d'entretien